

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 **Quorum : 18**

Présents : 26

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 05

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 30

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 16**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

13/09/2022

26 présents : **Avressieux :** REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet :** VERGUET Nicolas. **Champagneux :** SAUNIER Elise, CAGNIN Georges. **Domessin :** ANDRE Valérie, MADELON Caroline, LESAGE Claude. **La Bridoire :** JOURDAN Véronique, BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin :** FERRARI Myriam, BERTHOLLIER Christian. **Rochefort :** ARGOUD Yves. **Saint Béron :** VERRIER Muriel, BILLON Pierre, LARDE Alain. **Saint Genix les Villages :** BARBIN Régine, COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. **Sainte Marie d'Alvey :** PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel :** CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : **Domessin :** PICHE Barthélémy à ANDRE Valérie. **Pont de Beauvoisin :** YACONO Céline à FERRARI Myriam, LOMBARD Daniel à BERTHOLLIER Christian. **Saint Béron :** PERROT Alain à LARDE Alain.

05 Absents : **Belmont-Tramonet :** BOURBON Marie-Christine. **Domessin :** HERRAULT Françoise. **Pont de Beauvoisin :** LECOCQ Pascal, PEYSSONNERIE Daniel. **St Genix les Villages :** CORMIER Philippe.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

Les éléments suivants sont indiqués à l'Assemblée :

Une décision modificative budgétaire doit être réalisée sur le budget principal pour le motif suivant :

- Phase 1 de l'opération 44 (Lieu partagé Clic et Ressources) : Des écritures techniques doivent être réalisées afin de basculer les travaux réalisés du chapitre 20 au chapitre 21. Il s'agit d'écritures comptables classiques à réaliser une fois les travaux soldés.

Les virements de crédits suivants sont donc proposés à l'Assemblée :

DM N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318-44 : LIEU PARTAGE CLIC & RESSOURCES	0.00 €	57 464.12 €	0.00 €	0.00 €
R-2031-44 : LIEU PARTAGE CLIC & RESSOURCES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	54 720.01 €
R-2033-44 : LIEU PARTAGE CLIC & RESSOURCES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 744.11 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	57 464.12 €	0.00 €	57 464.12 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	57 464.12 €	0.00 €	57 464.12 €
Total Général		57 464.12 €		57 464.12 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 30 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

► **APPROUVE ET AUTORISE** la décision modificative telle que présentée ;

► **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire et pour signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/10/2022,

**LE PRESIDENT,
Paul REGALLET**

